VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Améliorée de Valeur

ENCOIGNURE DES RUES ORLEANS ET BOURGOGNE,

Entourée de Lignes de Chars, près des Eglises, Marchés, Ecoles et autres Convenances, à 5 Minutes de Marche de la rue du Canal.

SUCCESSION DE CHARLES EUGENE MONTARDIER.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 88,346

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, bureau 847 rue Carondelet—Il sera vendu, MARDI le 5 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre issu de ladite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 27 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 88 borné par les rues Orleans, Bourgogne, Dauphine et St Pierre, formant l'encoignure des rues Orléans et Bourgogne, et mesurant en mesure française 45 pieds de face à la rue Orléans sur 72 pieds de profondeur et faisant face à la rue Bourgogne.

Les améliorations sur cette propriété consistant d'une bâtisse en briques à un étage et mansarde ayant chambres, et bâtisses en briques dans le fond à deux étages contenant chambres au rez-de-chaussée et chambres au-dessus au premier étage, connue par les numéros municipaux 938 et 940 rue Orléans.

Conditions—Comptant. L'acte de vente devant être passé pardevant Gustave A. Lambios, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

29 oct—29—nov 5 12 19 26—déc 5

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains avec Améliorations

Rue D'Abadie, entre les rues Tonti et Miro.

MARDI, LE 7 NOVEMBRE 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Léopold Bachemin.

98,042—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido—MARDI, le 7 novembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu de ladite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 27 septembre 1911, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 183, borné par les rues d'Abadie, Miro, Tonti et l'avenue St-Bernard, le dit lot est désigné par le No 8, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de face à la rue d'Abadie sur cent quatorze pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Condition—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année 1911 et tous certificats requis pour la vente, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication pour le compte de la vente.

ERNEST A CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

9 oct—8 15 22 29—nov 5 7

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE—VENTE EN PARTAGE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.—No 94 127

OFFRE DE PROPRIETES FONCIERES DE CHOIX AMELIOREES ET NON AMELIOREES DANS LES DEUXIEME ET CINQUIEME DISTRICTS COMPRENANT DEUX RESIDENCES SIMPLES EN BRIQUES A DEUX ETAGES, Nos 330-340 RUE NORD EMPART.

A Alger

BUVETTE ET RESIDENCE COIN DE LA RUE PATTERSON ET DE L'AVENUE WHITNEY. COTTAGES DOUBLES ET SIMPLES Nos 1421-1423 1429 1431 et 1433 rue Patterson

Nos 301 et 321 Avenue Whitney QUATRE SPLENDIDES TERRAINS FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY.

AUSSI—

ETENDUE DE TERRE DE VALEUR FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY ET NEWTON VIADUCT.

A L'ENCAN, JEUDI, 16 NOVEMBRE, A MIDI.

EN vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte à la Nouvelle-Orléans le 9 octobre 1911, et signé en Cour ouverte à la Nouvelle-Orléans le 13 octobre 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de partage de Albert N. Robelot Jr vs Mortimer J. Robelot et al, dossier No 98 125, et à moi adressé, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 16 novembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rempart, Bourgogne, Conti et Bienville, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. J. Pilié, voyer, le 19 décembre 1885, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire, et lequel lot mesurant, en mesure anglaise, vingt-six pieds un pouce de face à la rue Rempart sur cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro un, et sept huit pieds huit pouces de profondeur sur la ligne de division du lot numéro trois, et vingt-six pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond et le divisant d'une allée ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur.

Les améliorations consistant d'une résidence simple en briques à deux étages, connue comme No 340 rue N. Rempart, contenant huit chambres.

2. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, de quelque façon en dépendant situé dans le même district et lit que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro cinq, sur un plan de L. J. Pilié, daté du 19me jour de décembre 1885, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire ayant en mesure anglaise vingt-six pieds et six lignes de face à la rue Rempart, cent huit pieds dix pouces sur la ligne du lot No quatre, cent huit pieds sept pouces sur la ligne du lot numéro six, et vingt-six pieds six lignes sur la ligne du fond, le divisant de l'allée au passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur et une cour en commun aux lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, faisant face à la rue Rempart, et aussi en commun aux lots un, deux et trois, faisant face à la rue Conti. Ledit lot numéro cinq ayant l'usage dudit passage et cour.

Les améliorations consistant d'une résidence simple en briques à deux étages connue comme No 330 rue N. Rempart, contenant 8 chambres.

3. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie appelée Alger, dans l'îlet No 58, lequel est borné par la rue Patterson et l'avenue Whitney, l'avenue Pélican et la rue Lebeuf, désigné par le numéro neuf sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 30 novembre 1909, un "Blue Print" duquel est annexé à un inventaire pris par Félix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911, ledit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Patterson, et trente et un pieds en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers le côté vers la rue Lebeuf, et d'une profondeur de cent trente sept pieds, huit pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistant d'un cottage double portant les numéros municipaux 1421-1423 rue Patterson.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et lit que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro deux sur un plan dressé par L. J. Pilié, voyer le 19 décembre 1885, déposé en l'étude de F. Grima ancien notaire, et lequel lot mesurant, en mesure anglaise, vingt-six pieds un pouce de face à la rue Rempart sur cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro un, et cent huit pieds huit pouces de profondeur sur la ligne de division du lot numéro trois, et vingt-six pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond et le divisant d'une allée ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur.

Les améliorations consistant d'une résidence simple en briques à deux étages, connue comme No 340 rue N. Rempart, contenant huit chambres.

2. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, de quelque façon en dépendant situé dans le même District et lit que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro cinq, sur un plan de L. J. Pilié, daté du 19me jour de décembre 1885, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire ayant en mesure anglaise vingt-six pieds et six lignes de face à la rue Rempart, cent huit pieds dix pouces sur la ligne du lot No quatre, cent huit pieds sept pouces sur la ligne du lot numéro six, et vingt-six pieds six lignes sur la ligne du fond, le divisant de l'allée au passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur et une cour en commun aux lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, faisant face à la rue Rempart, et aussi en commun aux lots un, deux et trois, faisant face à la rue Conti. Ledit lot numéro cinq ayant l'usage dudit passage et cour.

Les améliorations consistant d'une résidence simple en briques à deux étages connue comme No 330 rue N. Rempart, contenant 8 chambres.

3. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie appelée Alger, dans l'îlet No 58, lequel est borné par la rue Patterson et l'avenue Whitney, l'avenue Pélican et la rue Lebeuf, désigné par le numéro neuf sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 30 novembre 1909, un "Blue Print" duquel est annexé à un inventaire pris par Félix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911, ledit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Patterson, et trente et un pieds en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers le côté vers la rue Lebeuf, et d'une profondeur de cent trente sept pieds, huit pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistant d'un cottage double portant les numéros municipaux 1421-1423 rue Patterson.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et lit que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro deux sur un plan dressé par L. J. Pilié, voyer le 19 décembre 1885, déposé en l'étude de F Grima ancien notaire, et lequel lot mesurant, en mesure anglaise, vingt-six pieds un pouce de face à la rue Rempart sur cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro un, et cent huit pieds huit pouces de profondeur sur la ligne de division du lot numéro trois, et vingt-six pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond et le divisant d'une allée ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur.

Les améliorations consistant d'une résidence simple en briques à deux étages, connue comme No 340 rue N. Rempart, contenant huit chambres.

2. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, de quelque façon en dépendant situé dans le même District et lit que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro cinq, sur un plan de L. J. Pilié, daté du 19me jour de décembre 1885, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire ayant en mesure anglaise vingt-six pieds et six lignes de face à la rue Rempart, cent huit pieds dix pouces sur la ligne du lot No quatre, cent huit pieds sept pouces sur la ligne du lot numéro six, et vingt-six pieds six lignes sur la ligne du fond, le divisant de l'allée au passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur et une cour en commun aux lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, faisant face à la rue Rempart, et aussi en commun aux lots un, deux et trois, faisant face à la rue Conti. Ledit lot numéro cinq ayant l'usage dudit passage et cour.

Les améliorations consistant d'une résidence simple en briques à deux étages connue comme No 330 rue N. Rempart, contenant 8 chambres.

3. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie appelée Alger, dans l'îlet No 58, lequel est borné par la rue Patterson et l'avenue Whitney, l'avenue Pélican et la rue Lebeuf, désigné par le numéro neuf sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 30 novembre 1909, un "Blue Print" duquel est annexé à un inventaire pris par Félix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911, ledit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Patterson, et trente et un pieds en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers le côté vers la rue Lebeuf, et d'une profondeur de cent trente sept pieds, huit pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistant d'un cottage double portant les numéros municipaux 1421-1423 rue Patterson.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et lit que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro deux sur un plan dressé par L. J. Pilié, voyer le 19 décembre 1885, déposé en l'étude de F Grima ancien notaire, et lequel lot mesurant, en mesure anglaise, vingt-six pieds un pouce de face à la rue Rempart sur cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro un, et cent huit pieds huit pouces de profondeur sur la ligne de division du lot numéro trois, et vingt-six pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond et le divisant d'une allée ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur.

Les améliorations consistant d'une résidence simple en briques à deux étages, connue comme No 340 rue N. Rempart, contenant huit chambres.

2. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, de quelque façon en dépendant situé dans le même District et lit que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro cinq, sur un plan de L. J. Pilié, daté du 19me jour de décembre 1885, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire ayant en mesure anglaise vingt-six pieds et six lignes de face à la rue Rempart, cent huit pieds dix pouces sur la ligne du lot No quatre, cent huit pieds sept pouces sur la ligne du lot numéro six, et vingt-six pieds six lignes sur la ligne du fond, le divisant de l'allée au passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur et une cour en commun aux lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, faisant face à la rue Rempart, et aussi en commun aux lots un, deux et trois, faisant face à la rue Conti. Ledit lot numéro cinq ayant l'usage dudit passage et cour.

Les améliorations consistant d'une résidence simple en briques à deux étages connue comme No 330 rue N. Rempart, contenant 8 chambres.

3. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie appelée Alger, dans l'îlet No 58, lequel est borné par la rue Patterson et l'avenue Whitney, l'avenue Pélican et la rue Lebeuf, désigné par le numéro neuf sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 30 novembre 1909, un "Blue Print" duquel est annexé à un inventaire pris par Félix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911, ledit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Patterson, et trente et un pieds en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers le côté vers la rue Lebeuf, et d'une profondeur de cent trente sept pieds, huit pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistant d'un cottage double portant les numéros municipaux 1429-1431 rue Patterson.

5. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le même District et lit que la propriété maintenant décrite, désigné par le numéro sept sur le devis ci-dessus mentionné, ledit lot de terre mesurant trente et un pieds, huit pouces et trois lignes de face à la rue Patterson sur cent vingt trois pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur le côté vers la rue LeBeuf et d'une profondeur de cent dix sept pieds, cinq pouces et deux lignes sur l'autre côté vers l'avenue Whitney, avec une largeur dans le fond de trente et un pieds.

Les améliorations consistant d'un cottage simple connu comme No 1433 rue Patterson.

6. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie appelée Alger, dans l'îlet No 58, lequel est borné par la rue Patterson et l'avenue Whitney, et mesurant, en mesure américaine, trente quatre pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Patterson, et trente quatre pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix sept pieds, cinq pouces et deux lignes sur le côté vers la rue LeBeuf, d'une profondeur et façade à l'avenue Whitney de cent dix pieds.

Les améliorations consistant d'une buvette et résidence, formant le coin de la rue Patterson et de l'avenue Whitney.

7. Quatre certains lots de terre, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le même District et lit que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les numéros trois, quatre, cinq et six sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant Jules F. Mainer, notaire en cette ville le 9 août 1901, une copie duquel levé est annexée à un inventaire pris par Félix J. Puig, notaire le 19 juillet 1911, et lesdits dits lots mesurant, chacun, d'après ledit devis, trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

8. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 59, borné par les avenues Whitney et Pelican et les rues Alix et LeBeuf, formant le coin des avenues Whitney et Pelican. Ledit lot de terre mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney et en même largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Pélican, avec la même profondeur sur l'autre ligne de côté, d'après un devis de L. Daney, voyer, une copie duquel est annexé à un inventaire pris par Félix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

9. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le même District et lit que la propriété ci-dessus maintenant décrite, commençant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des avenues Pelican et Whitney et mesurant trente pieds de face à l'avenue Whitney, trente pieds en largeur dans le fond sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds entre lignes parallèles.

10. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie nommée "Algiers", ladite étendue de terre mesurant mille quatre cent quatre-vingt deux pieds et une ligne de face à l'avenue Whitney et la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Evelina de cent soixante huit pieds et deux lignes, et de l'autre côté il y a une profondeur et façade sur le Newton Viaduct de cent soixante quatorze pieds et sept lignes, d'après un devis annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

11. Une certaine étendue de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant situé dans le même District que la propriété ci-dessus décrite et contigu à la même propriété et mesurant un mille deux cent cinquante trois pieds six pouces et une ligne de face à l'avenue Whitney, sur une profondeur et façade de cent soixante quatorze pieds quatre pouces sur le "Newton Viaduct" et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent soixante dix neuf pieds cinq pouces et six lignes, avec une largeur dans le fond de mille deux cent quarante neuf pieds dix pouces et deux lignes, d'après un devis annexé à un inventaire pris par Félix J. Puig, notaire, le 19 juillet 1911.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1911 ci-dessus et en plus de leurs enchères, et les actes de vente devant être passés pardevant Félix J. Puig, notaire, à leurs frais. Les acquéreurs devant déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

LIONEL M. RICAU, Encanteur,
Chambre 207 Bâtisse Hennen.

Gustave Lambios, avocat pour le demandeur.

Chas J. Théard, avocat pour le défendeur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE PIERRE A. ST-CYR J

No 97,413 paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane Cour Civile de District Division D.

COTTAGE SIMPLE. Jeudi, 30 Novembre 1911.

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, daté du 18 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et étant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 1063, borné par les rues Musique, Miro (autrefois Libérale), St Roch (autrefois Washington) et Grant (autrefois Général), lequel dit lot est désigné par le No 13 sur un plan par Edgar Pollé, daté du 12 mars 1900 et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Miro (autrefois Libérale), sur une profondeur de cent vingt (120) pieds quatre (4) pouces entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Pierre A. St Cyr, Jr, par acte pardevant George W. Dearing, notaire, le 5 novembre 1902, enregistré dans le livre des transferts 188, folio 740.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2426 rue Miro, contenant 3 chambres plâtrées toiture en bardeaux, retiré de la banquette, sur le devant barrière en pieux.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, le port en du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, aussi pour l'acte de vente pardevant Rollo A. Tichenor, notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur,
Bureau 437 rue Carondelet.

29 oct—29—nov 5 12 19 26 30

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, —No 94,526—Division A

ROBERT DORSEY JR. ET ALS. VS ROBERT DORSEY SR.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Robert Dorsey, Jr et als vs Robert Dorsey Sr, Dossier No 94,526 ledit ordre daté et signé du 13 octobre 1911, et adressé à Joseph L. Onorato, j'effrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 16 novembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite

Quatre certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, autrefois Carrollton, dans l'îlet No 285 bornés par les rues Burdette, Panola (autrefois Cypress), Sycamore (autrefois Neuvième) et Fern (autrefois Washington), lesquels dits lots sont contigus et mesurent trente pieds (30') de face chacun à la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120'), les dits lots étant numérotés de deux à cinq.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un an avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'acte de vente, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et les frais de tous certificats, aussi de payer pour les actes de vente pardevant Wm F. Brewer, notaire. Dépôts (ne portant pas d'intérêt) de 20 0/0 du prix d'achat devant être faits au moment de l'adjudication chez

J. L. Onorato
REAL ESTATE

Encanteur, 910 rue Gravier,
German-American Savings Bank & Trust Co., Curateur.

Ivy G. Kittredge, avocat pour le Curateur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Succession de Ernest Théodore Fleurichamp, Marie Telou Fleurichamp, Son Epouse, et de Caroline Camille Fleurichamp, Epouse de Harry L. Miller.

No 98,090—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI 28 NOVEMBRE 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 octobre 1911, et signé le 26 octobre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné comme Nos 839 et 841 rue Massat, comprenant un cottage double, 4 chambres, etc., de chaque côté, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 240, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Massat et France désigné par le No 1 de l'îlet 12, sur un plan du Faubourg Washington, déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire, annexé à un acte date du 12 juin 1833, ledit lot formant le coin des rues Massat et Bourgogne et mesurant 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Massat sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Bourgogne.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 835 et 837 rue Massat comprenant un cottage double 5 chambres, etc., de chaque côté, contigu et dans le même District et lot que la propriété premièrement décrite ci-dessus, désigné comme lot No 2 et la lettre H sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire, le 16 novembre 1880, et ledit lot (2-H) mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Massat sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3. Un certain lot de terre situé dans le même district et lot que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par le No 3 et la lettre G sur le devis ci-dessus mentionné, attaché à un acte pardevant A. J. Lewis, notaire, et ledit lot (3 G) mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Massat sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le balance, s'il y en a, payable en un an avec 8 pour cent d'intérêt par an, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant payer pour les taxes d'Etat et de ville de 1911, ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant W. W. Young, notaire, aux frais des acquéreurs.

Daniel Wendling, avocat pour Mme demandeure.

28 oct—28 29—nov 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE Mme P. F. X. LAMBERT
No 97,026—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 31 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 25 septembre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, autrefois connus comme Nos 57 et 59 rue Prytanée et 188 rue Thalie, maintenant portant les Nos municipaux 1402 et 1405 rue Prytanée et 1510 rue Thalie, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, (anciennement dans le faubourg Lacourse), dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Thalie, St-Charles, autrefois Nayades, et Melpomène, désignés comme lots Nos 18 et 19 sur un devis ou plan annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, le 24 décembre 1840. Lot No 18 formant le coin des rues Prytanée et Thalie et mesurant, en mesure américaine, 25 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à ladite rue Thalie de 120 pieds et lot No 19, contigu au lot ci-dessus, mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur.

2. Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant un cottage double en bois, maintenant portant les numéros municipaux 1512 et 1514 rue Erato, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Erato, Thalie et l'avenue St Charles (autrefois rue Nayades), désigné par la lettre B sur un devis et certificat d'arpentage dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 17 mai 1911, lequel dit lot B commence à une distance de 94 pieds 6 pouces 7 lignes de l'encoignure des rues Erato et Prytanée, et mesurant 35 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Erato sur une profondeur de 94 pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de la portion du fond des lots désignés par les Nos 3 et 4 et d'un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 3 janvier 1887.

La vente est sujette au bail et loyers qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a en un crédit de un an et de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets du dit acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat pour 1911, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Busière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 sept—30—oct 1 8 15 22 29 31

Succession de Charles Bester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 98,531. — Division E.—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Bester, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

27 oct—27 31—nov 5

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. C—No 97,022.

SANS LIMITE OU RESERVE

10,000 actions de la United Tonopah & Gold Field Mines.

1 action de la Fox Optical Manufacturing Co. Trust Certificate pour 100 actions Black Oak Gold Mine Consolidated.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

JEUDI, LE 9 NOVEMBRE 1911.

En vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, agissant pour l'Hon. Porter Parker, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de Augustin Marion Benedic, daté et signé du 11 octobre 1911, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-dessus décrite,

Conditions—Comptant.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

John Dymond Jr, avocat pour l'Exécutrice Testamentaire.

29 oct—29—nov 5 9

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention Chercheurs de Maisons.

Le Cottage de résidence double, Nos 437-439 rue Sorapara.

Succession de Edward Williams.

No 97,894—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 238 rue Carondelet—JEUDI, le 9 novembre 1911, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé du 6 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, îlet No 638, borné par les rues Gayoso, Perdido, Salcedo et Gravier, lot étant numéro 30 et mesurant 30 pieds de face à la rue Salcedo sur une profondeur de 144 pieds 0 pouce 1 ligne entre lignes parallèles. Acquis par le défendeur W